



Déclaration liminaire du SNALC au CAEN du 28 février 2023

Passer un concours difficile, devenir fonctionnaire, servir l'Etat, tout cela n'a plus de sens pour une bonne partie de nos compatriotes. L'Etat, via les gouvernements successifs des 40 dernières années, en est le principal responsable puisqu'il a fait en sorte que la Fonction Publique dans son ensemble soit déconsidérée. L'Education nationale n'a pas été épargnée. La dégradation des conditions de travail et la paupérisation sont telles que les candidats aux concours sont de plus en plus rares, malgré les vacances si avantageuses, malgré la fameuse sécurité de l'emploi.

Les professeurs et tous les autres personnels de l'Education nationale en ont assez d'être pris pour des imbéciles par leur ministre, celui-là même qui devrait au contraire les soutenir, les défendre.

Notre ministre doit cesser d'utiliser le mot « revalorisation » quand il parle du projet de pacte, qui n'est pas une revalorisation, mais une rémunération en échange d'un travail supplémentaire demandé à des personnels qui sont déjà au bout du rouleau, données du ministère de l'Education nationale lui-même à l'appui. De même, il doit arrêter d'essayer de nous vendre le chiffre de 10 %, ou de 10 % « en moyenne » pour la partie dite « socle ». En effet, pour arriver à cette moyenne de 10 %, il faut additionner :

- la fameuse prime qui commencera en septembre 2023 (et non en janvier, comme pourtant garanti par Emmanuel Macron),
- le dégel (nettement inférieur à l'inflation) du point d'indice de l'été dernier, qui concerne tous les fonctionnaires,
- les deux anciennes tranches de « prime d'attractivité » Blanquer,
- la prime informatique (les fameux 150€ par an d'il y a 3 ans).

Actuellement, M. Ndiaye survend une seconde fois le produit frelaté qu'on nous avait déjà survendu par le passé, puisque son prédécesseur avait même osé le mot « historique ».

Notre ministre ferait mieux, dans le cadre de sa participation au gouvernement, de faire passer l'idée que l'on nous ment aussi sur la réforme des retraites. Cette réforme n'apporte certainement pas plus de justice, qui plus est dans un ministère où les départs avec décote sont déjà très nombreux à l'heure actuelle. Et un personnel AESH ne touchera évidemment pas 1200€ de retraite par mois, quand sa rémunération actuelle est un SMIC en temps partiel imposé.

Notre ministre s'honorerait à échanger avec sa collègue de la voie professionnelle afin de garantir que le groupe de travail mis en place sur la précédente réforme, qui pose de graves problèmes à l'heure actuelle, donne lieu, pour une fois, à un bilan honnête, qui permettra

d'éviter de se lancer dans un nouveau n'importe quoi qui aggraverait la situation des personnels exerçant en lycée professionnel.

Notre ministre aurait intérêt sur un plan éthique à présenter avec transparence et objectivité les mesures qu'il prend sur l'école primaire et le collège. Avoir communiqué début janvier sur l'heure de français ou de mathématiques en sixième en « oubliant » de mentionner dans le même temps la suppression de la technologie sur ce même niveau ne lui fait pas honneur. Laisser ses cadres gloser sur le « renforcement » de la technologie à partir de la classe de cinquième pour tenter de faire passer la pilule est digne d'Orwell.

Les professeurs de technologie et tous les autres personnels de l'Education nationale sont écoeurés. Ce qui est en train de se passer de manière claire, visible, explicite en technologie est le révélateur d'un fonctionnement bien plus large : celui d'un ministère qui ne tourne que parce que ses personnels se forcent à tenir. Mais jusqu'à quand ? Jusqu'à quand les AESH vont-ils continuer à gagner une misère pour aller vers une retraite de misère, le tout en se faisant parfois frapper ou mordre quotidiennement ? Jusqu'à quand allons-nous courir après nos programmes parce que Jean-Michel Blanquer a eu cette idée folle de mettre les épreuves de bac en mars ? Jusqu'à quand les 108h des professeurs des écoles vont-elles déborder ? Jusqu'à quand allons-nous accepter que les charges s'empilent sur les charges, les missions supplémentaires sur les missions supplémentaires, les réformes sur les réformes ?

Clairement, le pilotage se fait aujourd'hui sans pilote, et la « gouvernance » sans gouvernail. A se demander s'ils ont une offre au ministère : pour deux réformes du bac pro achetées, la troisième est à moitié prix ? Ont-ils le même rabais sur les classes préparatoires ECG ? Les programmes de français de première et les épreuves de bac afférentes ont-ils été conçus lors d'un salon du masochisme ? Peut-être qu'ils font un bingo avec les tâches des directeurs d'école, et il leur manquait encore une case pour fabriquer leurs grilles.

C'est pourquoi le SNALC appelle tous les personnels à indiquer le 7 mars que ça suffit. C'est important, c'est nécessaire, c'est indispensable ! Contre la réforme des retraites évidemment. Mais au-delà aussi, car cet écoeurement, c'est le signe que notre École et ses personnels sont à bout. Et ce n'est pas un pacte qui va arranger les choses, dans lequel on devra négocier les chaînes avec lesquelles on nous attache.

Le SNALC sait que la grève, surtout à répétition — un jour par-ci un jour par-là — n'est pas la solution à tout, loin s'en faut. Il sait que la dégradation de nos conditions de travail peut entraîner un repli sur soi très compréhensible, car c'est le combat de chacun contre chacun qui est organisé et érigé en modèle. Quelle option survivra l'an prochain ? Quelle discipline perdra ses dédoublements ? Qui sera le bouche-trou du PIAL ? Néanmoins, là, il est essentiel de répondre ensemble et d'une seule voix. Le 7 mars, nous serons massivement en grève, pour dire collectivement que ça suffit, pour exiger que cela ne continue plus ainsi.

Enfin, le SNALC présente ses condoléances à la famille et aux proches de notre collègue Agnès Lassalle, assassinée dans l'exercice de ses fonctions à Saint-Jean-de-Luz et souhaite que les membres de cette instance observent une minute de silence pour lui rendre hommage.